

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

DE LA CC ROUMOIS SEINE



- Contexte National
 - La dotation globale de fonctionnement
 - La réforme de la Taxe d'Habitation
 - GEMAPI
- Contexte local
 - Les soldes intermédiaires de gestion 2016, 2017 et 2018
 - L'estimatif du résultat 2018 détaillé
 - La fiscalité
 - La dette
 - La sortie des communes
 - Problématiques qui seront rencontrées par les budgets annexes
 - Le budget principal pour 2019 scénario A et B
 - Les orientations du conseil suite au DOB



Contexte national la DGR

Effort des collectivités territoriales :

- Sur la période 2014-2018 : 27Md€ ont été prélevés aux collectivités territoriales (la baisse 2018 concerne uniquement les région) :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Baisse 2014	1,5 Mde	1,5 Mde	1,5 Mde	1,5 Mde	1,5 Mde	1,5 Mde	Total cumulé
Baisse 2015		3,67 Mde	3,67 Mde	3,67 Mde	3,67 Mde	3,67 Mde	
Baisse 2016			3,67 Mde	3,67 Mde	3,67 Mde	3,67 Mde	
Baisse 2017				2,63 Mde	2,63 Mde	2,63 Mde	
Baisse 2018					3,8 Mde	3,8 Mde	
Baisse 2019						0	
Total annuel	1,5 Mde	5,17 Mde	8,84 Mde	11,47 Mde	15,27 Mde	15,27 Mde	57,52 Mde

Effort de Roumois Seine :

- Pour 2018, l'effort de la CC Roumois Seine était le suivant :

	2014	2015	2016	2017	2018	
Baisse 2014	237 003	237 003	237 003	237 003	237 003	Total cumulé
Baisse 2015		570 382	570 382	570 382	570 382	
Baisse 2016			597 524	597 524	597 524	
Baisse 2017				302 744	302 744	
Baisse 2018					-	
Total annuel	237 003	807 385	1 404 909	1 707 653	1 707 653	5 864 603

Soit un effort annuel moyen sur la période de 1 466 151 €



Contexte national la DGF

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

- Simulation de la DGF 2019 de Roumois Seine prenant en compte uniquement la perte de population liée à la sortie des communes :
 - La population DGF 2018 de 52 138 – 11 917 des communes sortantes ramenant une population DGF à 40 221 habitants soit une perte de 22,86 % de la population DGF

	Element 2018
Dotation d'intercommunalité	1 901 921 €
Dotation de compensation EPCI	485 784 €
Total Dotation Globale de Fonctionnement	2 387 705 €

Libellé	Eléments 2018	Observations
Population DGF	52 138	2018
	11 917	Sortie des communes
	40 221	2019
% de population restantes	77,14%	
Simulation Total Dotation d'Intercommunalité avec changement de périmètre	1 845 000 €	

Soit une perte de DGF
simulée pour un montant
de 542 705 €



DGF d'Intercommunalité

- 6 points introduits dans l'article 79 de la loi de finances pour 2019 :
 - Suppression des montants de garantie de DGF pour chaque catégorie d'EPCI
 - Suppression du principe de bonification
 - Introduction du critère de l'écart de revenu par habitant dans la dotation de péréquation, en supplément de l'écart relatif de potentiel fiscal
 - DGF minimale de 5€ / habitant pour tous les groupements à DGF nulle ou très faible
 - Encadrement plus strict de l'évolution individuelle de la DGF dans le cadre d'une fourchette 95 % - 115 % au lieu de 95% - 120 % + plafonnement à 0,60 du CIF pour limiter l'impact sur les dotations
 - Simplification des mécanismes de garantie



Contexte national réforme de la Taxe d'Habitation

- Le gouvernement a pour projet de supprimer la taxe d'habitation pour 80% des foyers d'ici 2020.
- La mise en place de cette disposition sera progressive puisqu'il est prévu un abattement de 30 % en 2018, de 65 % en 2019 puis de 100 % en 2020.
- Il s'agira d'un dégrèvement de taxe d'habitation, c'est-à-dire que l'Etat s'est engagé à prendre en charge le manque à gagner pour les collectivités.
- Cette prise en charge se limitera néanmoins aux taux et aux abattements en vigueur en 2017. Les hausses de taux qui interviendraient par la suite seront à la charge du contribuable local.



GEMAPI

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le 
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

- L'Etat impose aux collectivités la prise en charge de la compétence GEMAPI à compter de janvier 2018, ceci sans aucune compensation financière, en dehors de la mise en place d'une taxe spécifique
- Pour rappel, la CC Roumois Seine est la seule collectivité de l'Eure à avoir délibéré pour instaurer la taxe GEMAPI dès 2018, et en a fixé le produit attendu à 521 370 € (soit en moyenne 10 € / habitant).



Loi de finances 2019 modifie la date butoir du montant de la taxe jusqu'au 15 avril N

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

- L'article 164 de la loi de finances pour 2019 vient donner plus de souplesse, une fois la taxe instituée, pour voter chaque année le produit de la taxe. En effet, **le produit de la taxe GEMAPI devra être voté chaque année avant le 15 avril de l'exercice concerné (contre le 1 octobre N-1 précédemment)**, donc une date calée sur celles des taux d'imposition des taxes directes locales.
- Il est proposé pour 2019, de fixer le montant de la taxe GEMAPI à 402 210 € (soit en moyenne 10 € / habitant) pour 40 221 habitants



Intermédiaire de Gestion (SIG)

- Définition Epargne Brute et Epargne Nette
- Epargne Brute : différence entre les recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cessions) et les charges réelles de fonctionnement (y compris le remboursement des intérêts de la dette)
- Epargne Nette : épargne brute de laquelle on déduit les charges liées au remboursement du capital de la dette



Rappel des SIG 2014 à 2018

Evolution SIG				
Epargne nette	2014	2015	2016	2016 corrigé
CCAC	- 130 615	- 233 626	- 418 830	- 516 573
CCQS	442 852	30 939	- 43 739	- 54 192
CCBI	- 95 057	- 436 842	- 505 939	- 1 060 528
CCRN	1 085 245	194 533	350 528	100 528
Total Epargne nette	1 302 425	- 444 996	- 617 980	- 1 530 765

Evolution SIG				
	2017	2017 corrigé	2018	2018 corrigé
Epargne brute	572 039,65	628 363,84	1 997 663,77	1 409 361,69
Remboursement du Capital de la dette DI 1641	1 564 925,87	1 349 990,41	5 498 213,32	1 328 742,00
Epargne nette	- 992 886,22	- 721 626,57	- 3 500 549,55	80 619,69

*voir annexe à la fin du document sur le calcul des Epargnes nettes 2016 et 2017 corrigées (extrait du DOB 2017)



SIG 2018 : Dépenses

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

Chapitre	CA probable 2018	Correction	CA probable 2018 corrigé	Détails correction
0 11	6 408 334,30		6 408 334,30	
0 12	11 147 110,93		11 147 110,93	
0 14	3 914 963,00		3 914 963,00	
65	5 909 011,30	- 975 670,23	4 933 341,07	Régularisation du BA Thuit Anger subvention d'équilibre de fonctionnement du BP (975 670,23 €)
66	385 326,16		385 326,16	
67	856 839,59	- 810 068,04	46 771,55	Régularisation du BA Thuit Anger bascule loyer perçu par le BP (810 068,04 €)
Total dépenses	28 621 585,28	- 1 785 738,27	26 835 847,01	

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif suite au rapprochement avec le trésor public.



SIG 2018 : Recettes

Chapitre	CA probable 2018	Correction	CA probable 2018 corrigé	Détails correction
0 13	431 762,61		431 762,61	
70	4 979 712,76		4 979 712,76	
73	18 090 411,51	- 176 363,00	17 914 048,51	Régularisation fiscalité ex CCBI (176 363 €)
74	4 184 412,82	- 52 213,00	4 132 199,82	Régularisation dotation ex CCBI (6€ All comp TP/CFE + 23 372 € Compens group Comm + 201 € All comp TF + 2 602 € All com TH + 26 032 € Dot Interco)
75	717 361,30		717 361,30	
77 (hors 775)	2 215 588,05	- 2 145 464,35	70 123,70	Régularisation du BA Thuit Anger remboursement des emprunts supportés préalablement sur le BA (1 785 738,27 €) + Régularisation de rattachement exercice antérieur (294 390,98 €) + Remboursement fonds concours pour les routes communes sorties (20 673,28 €) + Indemnité d'assurance (22 854,68 € + 21 807,14 €)
Total des recettes	30 619 249,05	- 2 374 040,35	28 245 208,70	

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif suite au rapprochement avec le trésor public.



SIG 2018 : Epargne brute et nette

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif suite au rapprochement avec le trésor public.

	CA probable 2018	Correction	CA probable 2018 corrigé	Détails correction
Epargne brute	1 997 663,77	- 588 302,08	1 409 361,69	
Remboursement du capital de la dette DI 1641	5 498 213,32	- 4 169 471,32	1 328 742,00	Régularisation du BA Thuit Anger bascule du KRD (2 719 514,10 €) + Régularisation BA Thuit Anger bascule des cautions (22 000 €) + Remboursement liées aux négociations de la dette avec le Crédit Agricole (1 427 957,22 €)
Epargne nette	- 3 500 549,55	3 581 169,24	80 619,69	

Epargne Brute : la différence entre les recettes de fonctionnement (hors produits de cessions) et les charges de fonctionnement (y compris le remboursement des intérêts de la dette)

Epargne Nette : l'épargne brute de laquelle on déduit les charges liées au remboursement du capital de la dette

Il est à noter une amélioration de l'épargne brute corrigée passant de 431 448,15 € fin 2016 à 628 363,84 € fin 2017 puis à 1 409 361,69 € fin 2018, ainsi que de l'épargne nette corrigée passant de – 1 501 938,94 € fin 2016 à – 721 626,57 € fin 2017 puis + 80 619,69 € fin 2018 (attention sans la taxe GEMAPI de 521 370 € l'épargne nette aurait été de – 440 750,31 €).



Estimation du résultat 2018 (Sect Fonctionnement)

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

- Pour le budget principal, en intégrant les résultats antérieurs, les rattachements et les RAR, le résultat de fonctionnement 2018 simulé pourrait être : un excédent de 2 453 273,56 €

CHAPITRE	Mandaté	Rattaché	Total réalisé
011.	5 921 587,24	486 747,06	6 408 334,30
012.	11 140 639,80	6 471,13	11 147 110,93
014.	3 914 963,00		3 914 963,00
042.	8 558 806,71		8 558 806,71
65.	5 724 623,05	184 388,25	5 909 011,30
66.	385 326,15		385 326,15
67.	851 728,11	5 111,48	856 839,59
	36 497 674,06	682 717,92	37 180 391,98

CHAPITRE	Titre	Rattaché	Total réalisé
002.		1 396 613,94	1 396 613,94
013.	431 762,61		431 762,61
042.	1 441 122,29		1 441 122,29
70.	4 978 512,76	1 200,00	4 979 712,76
73.	18 090 411,51		18 090 411,51
74.	4 151 113,34	33 299,48	4 184 412,82
75.	717 361,30		717 361,30
77.	8 390 668,31	1 600,00	8 392 268,31
	38 200 952,12	1 432 713,42	39 633 665,54

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif suite au rapprochement avec le trésor public.

Estimation du résultat 2018 (Sect d'investissement)

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le 
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

- Pour le budget principal, en intégrant les résultats antérieurs, les rattachements et les RAR, le résultat d'investissement 2018 simulé pourrait être : un excédent de 170 254,88 €

CHAPITRE	Mandaté	Rattaché	Total réalisé
001.		2 235 684,50	2 235 684,50
040.	1 441 122,29		1 441 122,29
041.	1 119 287,52		1 119 287,52
13.	679 469,00		679 469,00
16.	5 498 213,32		5 498 213,32
20.	82 845,24	143 120,44	225 965,68
204.	137 339,00	113 182,00	250 521,00
21.	384 732,96	233 800,75	618 533,71
23.	1 954 738,02	1 040 513,15	2 995 251,17
26.	6 600,00		6 600,00
27.	2 858 266,28		2 858 266,28
	14 162 613,63	3 766 300,84	17 928 914,47

CHAPITRE	Titre	Rattaché	Total réalisé
040.	8 558 806,71		8 558 806,71
041.	1 119 287,52		1 119 287,52
10.	3 856 688,30		3 856 688,30
13.	1 065 888,35	945 876,84	2 011 765,19
16.	1 510 706,01	1 000 000,00	2 510 706,01
23.	41 915,62		41 915,62
	16 153 292,51	1 945 876,84	18 099 169,35

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif suite au rapprochement avec le trésor public.

Estimation du résultat 2018 détaillé

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
 Reçu en préfecture le 22/03/2019
 Affiché le
 ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

- Aspect financier : respect du budget alloué par le préfet :

SECTION	SENS	CHAPITRE	Somme de Budget total	Somme de Réalisé total (Ratt et RAR inclus)	% de réalisation	Investissement	Dépense	001.	2 235 684,50	2 235 684,50	100,00%
Fonctionnement	Dépense	011.	6 897 403,94	6 408 334,30	92,85%			020.	17 760,00		0,00%
		012.	11 634 469,00	11 147 110,93	95,81%			040.	1 441 130,00	1 441 122,29	100,00%
		014.	3 915 023,00	3 914 963,00	100,00%			041.	1 119 289,00	1 119 287,52	100,00%
		023.	461 684,00		0,00%			13.	679 471,00	679 469,00	100,00%
		042.	8 559 526,26	8 558 806,71	99,99%			16.	5 607 650,00	5 498 213,32	98,05%
		65.	6 092 050,00	5 909 011,30	97,00%			20.	270 767,04	225 965,68	83,45%
		66.	486 000,00	385 326,15	79,29%			204.	251 321,00	250 521,00	99,68%
		67.	929 252,00	856 839,59	92,21%			21.	656 782,46	618 533,71	94,18%
								22.	700,00		0,00%
								23.	3 025 445,30	2 995 251,17	99,00%
	Total Dépense		38 975 408,20	37 180 391,98	95,38%			26.	6 600,00	6 600,00	100,00%
	Recette	002.	1 396 613,94	1 396 613,94	100,00%			27.	2 858 299,00	2 858 266,28	100,00%
		013.	400 000,00	431 762,61	107,94%		Total Dépense		18 170 899,30	17 928 914,47	98,67%
		042.	1 441 130,00	1 441 122,29	100,00%		Recette	021.	461 684,00		0,00%
		70.	4 681 500,00	4 979 712,76	106,37%			024.	519,74		0,00%
		73.	18 028 561,00	18 090 411,51	100,34%			040.	8 559 526,26	8 558 806,71	99,99%
		74.	4 107 754,00	4 184 412,82	101,87%			041.	1 119 289,00	1 119 287,52	100,00%
		75.	710 469,00	717 361,30	100,97%			10.	3 571 999,30	3 856 688,30	107,97%
		77.	8 209 380,26	8 392 268,31	102,18%			13.	1 947 834,00	2 011 765,19	103,28%
								16.	2 510 047,00	2 510 706,01	100,03%
								23.		41 915,62	
	Total Recette		38 975 408,20	39 633 665,54	101,68%		Total Recette		18 170 899,30	18 099 169,35	99,61%

- En investissement les taux de réalisation tant en dépenses qu'en recettes sont proche des 99%
- En fonctionnement les taux de réalisation de recettes sont de 101,68 % et les taux de dépenses 95,38 %

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif suite au rapprochement avec le trésor public.

Estimation du résultat 2018 détaillé

- Aspect financier :
 - Le résultat d'investissement pourrait être de 170 254,88 €
 - Le recours maximum à l'emprunt autorisé par la CRC a été contracté pour le Gymnase de BA
 - 1 trimestre supplémentaire de FCTVA (105 067 €) versée par la préfecture sur 2018 provoquant un excédent supérieur à 100 000 €
 - Le résultat de fonctionnement pourrait être de 2 453 273,56 €
- Le respect du budget arrêté par le Préfet permettait uniquement de passer l'exercice 2018, de plus cet excédent est à relativiser car il a été aussi fortement engendré par des non réalisations de dépenses qui peuvent engendrer d'autres problématiques
- Sur l'aspect technique en 2018 de nombreuses dépenses n'ont pas été retenues par le préfet, il en découle la situation suivante :
 - Entretien de voirie insuffisant
 - Entretien de bâtiment insuffisant

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif
suite au rapprochement avec le trésor public.

La fiscalité : Situation avant et après fusion

- Les différents taux 2016 avant la fusion étaient les suivants :

Situation 2016	Amfreville la Campagne	Bourgtheroulde Infreville	Roumois Nord	Quillebeuf sur Seine
TH	10,24%	9,49%	7,31%	
TFB	8,02%	4,11%	0,606%	14,98%
TFNB	18,26%	11,45%	2,88%	31,19%

- A remarquer une spécificité sur la CC de Quillebeuf-sur-Seine qui était en fiscalité additionnelle

Ex CC de Quillebeuf-sur-Seine	TH
Aizier	14,84%
Bouquelon	14,82%
Bourneville-Sainte-Croix	12,52%
Le Marais-Vernier	14,75%
Quillebeuf-sur-Seine	14,89%
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf	14,75%
Saint-Ouen-des-Champs	14,75%
Saint-Samson-de-la-Roque	14,80%
Saint-Thurien	14,76%
Sainte-Opportune-la-Mare	14,77%
Tocqueville	14,86%
Trouville-la-Haule	14,79%
Vieux-Port	14,84%

Choix d'une période de lissage sur 8 ans

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le [signature]
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

- La période de lissage sur 8 ans (voir en annexe le lissage des taux extrait DOB 2018) a été retenue pour atteindre les taux moyens pondérés suivants :
 - Taxe d'Habitation : 9,67 %
 - Taxe Foncière Bâti : 5,26 %
 - Taxe Foncière Non Bâti : 15,36 %
- Le choix des taux moyens pondérés signifie que le niveau de recettes fiscales reste identique pour le nouvel EPCI à l'addition des recettes fiscales perçues préalablement par les 4 ex EPCI.
- Cependant ces taux de fiscalité ne suffisaient pas à financer les 4 Ex EPCI et ne suffisaient pas à financer à ce jour le nouvel EPCI
- Enfin le choix d'un lissage sur une durée plus courte n'aurait donc en aucun cas amélioré la situation de la CC Roumois Seine



La dette : Capital restant dû

- Au 31/12/2018 :
- La dette du Budget principal s'élève à 6 265 859,27 €

	KRD au 31/12/17 hors nouvelle dette	Intérêts 2018	K remboursé avec remboursement anticipé liée aux renégociations	K remboursé régul BA Thuit Anger	KRD au 31/12/18 hors nouvelle dette	%
Taux Variable : 2 emprunts	601 772,72	11 271,81	93 843,23	-	507 929,49	8,13%
Taux Fixe : 28 emprunts	11 115 131,30	306 083,64	2 652 687,40	2 719 514,10	5 742 929,80	91,87%
Total	11 716 904,02	317 355,45	2 746 530,63	2 719 514,10	6 250 859,29	100,00%

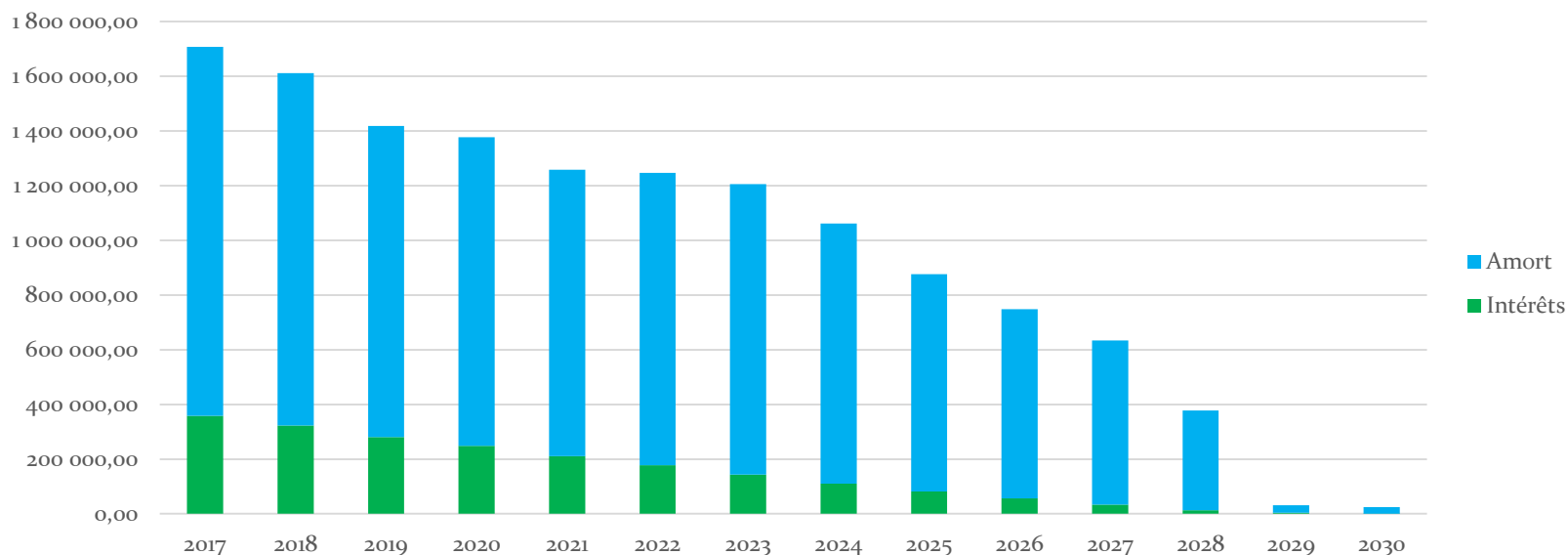
- La part de taux fixe de 91,87 % sécurise fortement le coût de la dette
- A noter non inclus dans l'état, l'emprunt inscrit en RAR pour le gymnase de Bourg Achard



La dette : l'extinction théorique de la dette

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

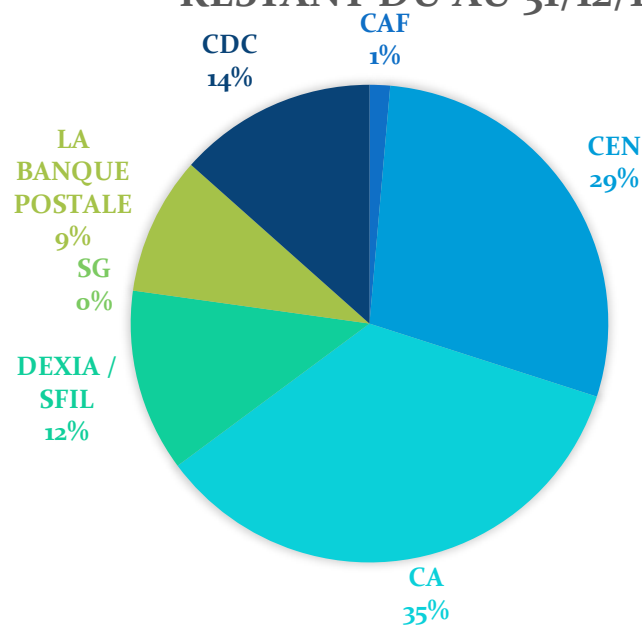
- Sans aucun nouvel emprunt contracté l'extinction totale de la dette du budget principal devrait intervenir en 2031 (reporté à 2038 en incluant l'emprunt pour le Gymnase de Bourg Achard inscrit en RAR)



La dette : l'extinction et la répartition de l'encours

Dette par établissement	KRD au 31/12/18 hors nouvelle dette
CAF	72 000,00
CEN	1 789 389,85
CA	2 186 996,06
DEXIA / SFIL	774 460,81
SG	0,00
LA BANQUE POSTALE	586 666,68
CDC	841 345,89
TOTAL	6 250 859,29

RÉPARTITION DU CAPITAL
 RESTANT DÛ AU 31/12/18



La dette : les ratios

- Dette par habitant sur le budget principal
- Au 31/12/18

	Total CCRS
Capital restant dû au 31/12/17	6 250 859,29
Population fin 2018	50 073
Par habitant	124,83 €

- Soit un montant de 124,83 € par habitant
- Au 31/12/16 le montant était de 215 € par habitant et au 31/12/17 de 193,32 pour une moyenne régionale en 2017 de 242 € par habitant et une moyenne nationale en 2017 de 184 € par habitant



La dette : les ratios

- Dette sur la capacité d'autofinancement
- Calcul du nombre d'années de CAF brute pour rembourser le CRD

	Situation 2016 non corrigée	Situation 2016 corrigée	Situation 2017 non corrigée	Situation 2017 corrigée	Situation 2018 non corrigée	Situation 2018 corrigée	Situation 2018 corrigée bis RAR inclus
Epargne brute	879 297,10	431 448,15	572 039,65	628 363,84	1 997 663,77	1 467 129,05	1 467 129,05
CRD au 31/12	11 518 118,76	11 518 118,76	10 168 128,29	10 168 128,29	6 250 859,27	6 250 859,27	7 250 859,27
Ratio	13,10	26,70	17,78	16,18	3,13	4,26	4,94

- Le ratio de 2016 indiquait 13 ans contre une moyenne régionale de 6 ans, en réalité une fois l'épargne brute corrigée le ratio est de plus de 26 ans
- Cet indicateur a été amélioré sur 2017 en le ramenant à 16,18 ans si on exclut les régularisations effectuées sur 2017
- Cet indicateur a fortement été amélioré sur 2018 en le ramenant à 4,26 ans ou 4,94 ans si on inclut l'emprunt inscrit en RAR.
- Cependant cette importante amélioration est notamment due au transfert de 2 719 514 € de Capital restant dû au BA Thuit Anger



La dette : les ratios

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

- Analyse des 2 précédents ratios persistant sur 2018
- Le montant de la dette par habitant reste inférieur à la moyenne nationale et régionale, ce qui signifie que l'endettement n'est pas disproportionné par rapport à la strate de population
- Cependant, la problématique se situe au niveau de l'épargne brute trop faible par rapport à notre niveau d'encours de la dette.



La dette : des budgets annexes

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

- La dette des budgets annexes s'élève à 3 584 151,32 € au 31/12/18 comme suit :

	CRD au 31/12/17	Intérêts 2018	Amortissement 2018	Annuité 2018	Nouvel emprunt 2018	CRD au 31/12/18
Budget Assainissement	228 432,08	-	22 439,59	22 439,59	277 206,00	483 198,49
SPANC Amfreville	27 862,62	824,73	27 862,62	28 687,35		-
ZA Quillebeuf	38 369,77	747,13	11 415,61	12 162,74		26 954,16
Parc du Roumois	836 037,15	3 051,54	204 346,58	207 398,12		631 690,57
ZA Thuit Anger						2 719 514,10
Total	1 130 701,62	4 623,30	266 064,40	270 687,70	277 206,00	3 584 151,32

- La dette du budget Assainissement est uniquement composée de prêt à taux 0 de l'agence de l'eau
- La dette du budget SPANC d'Amfreville est uniquement composée de l'hydrocureur
- La dette de la ZA QUILLEBEUF est uniquement composée du bâtiment locatif
- La dette du Parc du Roumois est uniquement composée d'un seul emprunt pour l'aménagement du Parc.
- La dette de la ZA Thuit Anger est composée de 5 emprunts qui supportées préalablement par le Budget Principal ont fait l'objet d'une régularisation fin 2018



Budget Principal : la sortie de 16 communes

- Source fiche DGF 2018 :
- La population de ces communes représente 11 917 habitants en population DGF soit 22,86 % de la population DGF
- Suit la perte de recettes fiscales et dotation liées à la sortie de ces communes

Commune	Nombre d'habitant (population DGF)
Fouqueville	463
La Harengère	579
La Haye-du-Theil	306
La Saussaye	1 910
Le Bosc du Theil	1 363
Mandeville	342
Saint-Meslin-du-Bosc	278
Tourville-la-Campagne	1 054
Bouquelon	479
Le Marais-Vernier	559
Quillebeuf-sur-Seine	964
Saint-Ouen-des-Champs	339
Saint-Samson-de-la-Roque	448
Saint-Thurien	246
Rougemontiers	1 015
Routot	1 572
Total	11 917



Budget Principal : la sortie de 16

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

Indicateur	TH	TFB	TFNB	TAFNB	CFE	GIR	CVAE	IFER	TEOM	TASCOM	Sous-total fiscalité
Ex CC d'Amfreville la campagne											
Fouqueville	45 775	20 132	10 457	355	2 010	- 34 269	2 613	2 456	44 571	-	94 100
La Harengère	55 816	23 746	3 034	1 368	2 130	- 16 471	-	-	54 419	-	124 042
La Haye-du-Theil	25 456	12 086	6 344	236	2 072	- 17 999	748	-	26 322	-	55 265
La Saussaye	223 667	101 052	3 752	3 906	17 119	- 106 699	21 948	-	220 413	-	485 158
Le Bosc du Theil	121 856	58 416	21 721	2 863	12 141	- 69 886	12 149	123	131 153	-	290 536
Mandeville	34 218	15 015	4 248	740	1 049	- 19 687	-	878	33 319	-	69 780
Saint-Meslin-du-Bosc	20 985	9 476	2 449	1 311	600	- 12 664	238	-	21 129	-	43 524
Tourville-la-Campagne	103 035	45 389	11 338	3 426	5 257	- 53 160	4 916	-	102 114	-	222 315
Ex CC de Bougethroule-de-Infreville											
Ex CC de Quillebeuf-sur-Seine											
Bouquelon	65 971	35 857	15 267	1 428	19 702	- 22 473	2 928	157	35 067	-	153 904
Le Marais-Vernier	62 172	44 470	52 999	407	136 358	- 36 967	39 172	4 075	43 068	-	345 754
Quillebeuf-sur-Seine	91 496	64 647	19 483	740	40 564	- 40 070	6 866	1 001	70 968	-	255 695
Saint-Ouen-des-Champs	44 082	25 087	10 920	839	36 836	- 22 459	2 563	2 727	24 311	-	124 906
Saint-Samson-de-la-Roque	56 298	33 299	24 464	1 359	4 354	- 16 677	1 414	5 300	33 809	-	143 620
Saint-Thurien	32 283	17 208	10 040	637	2 383	- 10 451	373	-	17 079	-	69 552
Ex CC du Roumois-Nord											
Rougemontiers	69 261	13 958	5 213	1 308	122 980	- 370 961	28 623	448 625	73 486	-	392 493
Routot	99 889	18 442	3 136	1 821	20 159	- 51 877	23 060	2 181	124 995	12 312	254 118
TOTAL CC Roumois Seine	4 693 073	1 800 368	492 072	127 884	2 465 062	- 3 203 361	1 433 704	698 732	3 679 529	238 170	12 187 063
TOTAL Communes sortie	1 152 260	538 280	204 865	22 744	425 714	- 902 770	147 611	467 523	1 056 223	12 312	3 124 762
% part des commune sortie sur le produit	24,55%	29,90%	41,63%	17,78%	17,27%	28,18%	10,30%	66,91%	28,71%	5,17%	25,64%

*base fiche DGF 2018

- Soit un total de 3 124 762 € de fiscalité directe auquel vient se rajouter la fiscalité indirecte qui suit



Budget Principal : la sortie de 16 communes

- Source fiche DGF 2018 :

Indicateur	Sous-total fiscalité	Pop DGF	Estimation DGF / communes (règles de 3 DGF total / pop DGF)	Pas de Taxe GEMAPI sur 2019 montant estimé par commune mais totalité à supprimer	AC en - les AC que la CC verse aux communes en + les AC que les communes verse à la CC	Sous total autres recettes	Total fiscalité autres recettes
Ex CC d'Amfreville la campagne							
Fouqueville	94 100	463	21 203	4 605	- 673	25 135	119 235
La Harengère	124 042	579	26 516	4 808	- 9 509	21 815	145 857
La Haye-du-Theil	55 265	306	14 014	2 637	- 1 081	15 570	70 835
La Saussaye	485 158	1 910	87 470	18 837	- 99 358	6 949	492 107
Le Bosc du Theil	290 536	1 363	62 420	12 170	- 2 356	72 234	362 770
Mandeville	69 780	342	15 662	3 129	- 448	18 343	88 123
Saint-Meslin-du-Bosc	43 524	278	12 731	1 960	-	14 691	58 215
Tourville-la-Campagne	222 315	1 054	48 269	9 366	- 17 320	40 315	262 630
Ex CC de Boughtheroulde-Infreville							
Ex CC de Quillebeuf-sur-Seine							
Bouquelon	153 904	479	21 936	5 239	- 21 107	6 068	159 972
Le Marais-Vernier	345 754	559	25 600	9 900	- 58 184	22 684	323 070
Quillebeuf-sur-Seine	255 695	964	44 147	7 238	- 45 216	6 169	261 864
Saint-Ouen-des-Champs	124 906	339	15 525	4 111	- 24 340	4 704	120 202
Saint-Samson-de-la-Roque	143 620	448	20 517	4 806	- 23 748	1 575	145 195
Saint-Thurien	69 552	246	11 266	2 481	- 7 809	5 938	75 490
Ex CC du Roumois-Nord							
Rougemontiers	392 493	1 015	46 483	12 124	- 9 460	49 147	441 640
Routot	254 118	1 572	71 991	11 741	-	83 732	337 850
TOTAL CC Roumois Seine	12 187 063	52 138	2 387 705	521 370	- 365 092	2 543 983	14 731 046
TOTAL Communes sortie	3 124 762	11 917	545 749	521 370	- 320 609	340 292	3 871 272
% part des commune sortie sur le produit	25,64%	22,86%	22,86%	100,00%	87,82%	13,38%	26,28%

- Soit une perte estimée de 3 871 272 € de produits, liée à la fiscalité, aux dotations et l'affectation de la taxe GEMAPI



Les budgets annexes : problématiques qui seront rencontrées

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

- Au delà des déficits structurels des budget annexes suivants (SAD, ADS, ZA Thuit Anger (depuis la régularisation entre BP et BA) et Office de tourisme (hypothèses d'un maintien de ces déficits))
- Des nouvelles difficultés probables seront rencontrées concernant les budgets suivants :
 - SPANC : maintien des charges de structure alors que le nombre de redevances a diminué
 - Assainissement collectif : perte d'environ 50 % des recettes liée au départ notamment de la commune de Quillebeuf-sur-Seine, auquel se rajoute la problématique du manque de solidarité sur le projet de la STEP de Bourneville. En effet, les contribuables de Bourneville-Ste-Croix, par leur redevance, ont contribué depuis des années au financement de la STEP de Quillebeuf. Réciproquement, dans les années futures les contribuables de Quillebeuf auraient dû faire preuve de la même solidarité financière ce qui ne sera pas le cas du fait de leur départ, cette installation devra donc être financée par une base moindre de contribuables.



Budget principal : hypothèse du scénario d'un fonctionnement prudent de la CC Roumois Seine (Scénario A)

- Le 1^{er} scénario et hypothèse de BP 2019 repose sur un fonctionnement prudent de la CC Roumois Seine
- Permettant notamment d'effectuer des réparations sur les bâtiments et des travaux de voiries.
- Tous les coûts et recettes concernant les charges que la CCRS pourra supporter pour le compte de la CCPAVR ne sont pas inclus mais sont neutres dans l'équilibre vu la volonté de refacturation au coût réel



Simulation SIG 2019 : Dépenses (Scénario A)

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

Chapitre	BP 2019 hypothèse	Détails hypothèses 2019
0 11	6 833 397,00	
0 12	10 280 000,00	
0 14	2 613 982,00	FGNIR à 2 301 000 € estimé par AB et M ROUX + 312 982 € AC comprenant uniquement les révisions de droit (le SDIS et Transport Piscine)
65	5 377 400,00	
66	327 200,00	Emprunt à ce jour + 150 000 € plan investissement 2019
67	73 850,00	
Total dépenses	25 505 829,00	

L'ensemble des éléments 2019 pourront évoluer suite aux réunions d'arbitrages programmées



Simulation SIG 2019 : Recettes (Scenario A)

Chapitre	BP 2019 hypothèse	Détails hypothèse 2019
0 13	400 000,00	
70	4 002 250,00	
73	14 061 027,00	Avec départ des communes
74	3 592 200,00	Avec départ des communes
75	161 819,00	Idem 2018 avec loyer BA RPA et Thuit Anger en moins
77 (hors 775)	21 400,00	
Total des recettes	22 238 696,00	



Simulation SIG 2019 : Epargne

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

brute et nette (Scénario A)

	BP 2019 hypothèse	Détails hypothèse 2019
Epargne brute	- 3 267 133,00	
Remboursement du capital de la dette DI 1641	1 234 200,00	Emprunt à ce jour - Emprunt partie avec commune + Emprunt gymnase BA + Emprunt du programme d'investissement 2019
Epargne nette	- 4 501 333,00	

Epargne Brute : la différence entre les recettes de fonctionnement (hors produits de cessions) et les charges de fonctionnement (y compris le remboursement des intérêts de la dette)

Epargne Nette : l'épargne brute de laquelle on déduit les charges liées au remboursement du capital de la dette

Les 4 500 000 € d'épargne nette sont globalement répartis de la manière suivante :

- 3 870 000 € de pertes de fiscalité liées au départ des communes et l'affectation de la taxe

GEMAPI

- 430 000 € de dépenses supplémentaires sur le chapitre 011 par rapport au consommé 2018 pour effectuer notamment à minima de l'entretien de voirie et bâtiment (pour information soit 50 000 € de moins au chapitre 011 que le montant arrêté par le préfet en 2018)

Cela signifie que, sur l'exercice 2019, pour supporter les charges de fonctionnement et l'annuité de la dette, la CC Roumois Seine devrait percevoir 4 501 333,00 € de recette annuelle supplémentaire, en dehors d'autofinancement de toutes dépenses d'investissements (logiciel, mobilier, voirie, fibre, ...).

Impact de la simulation SIG 2019 résultat 2018

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

- Pour le budget principal, en intégrant les résultats antérieurs, les rattachements et les RAR, le résultat 2018 pourrait être de 2 623 528,44 € :

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif suite au rapprochement avec le trésor public.

	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Dépenses	37 180 391,98	17 928 914,47	55 109 306,45
Recettes	39 633 665,54	18 099 169,35	57 732 834,89
Résultats	2 453 273,56	170 254,88	2 623 528,44

- Partant de l'hypothèse évoquée dans la simulation de SIG 2019 scénario A et qu'aucune dépense d'investissement ne soit mandatée sur 2019 ni sur les années à venir, le résultat 2018 ne permettrait pas à la CC Roumois Seine de terminer avec un cumul positif sur le seul exercice 2019.



Estimation du résultat 2019 (Scénario A)

- Pour le budget principal, partant de l'hypothèse de la simulation de SIG 2019, l'évolution du résultat net illustré par le « 002 : Résultat antérieur » évoluera de la manière suivante :

	002 : Résultat antérieur	Evolution du 002 entre fin N et N-1
Au 31/12/16	4 852 828,00	
Au 31/12/17	1 396 613,94	-3 456 214,06
Au 31/12/18	2 623 528,44	1 226 914,50
Au 31/12/19	-1 877 804,56	-4 501 333,00

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif suite au rapprochement avec le trésor public.



Projet BP 2019 section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

SECTION	SENS	CHAPITRE	CHAPITRE_LIB	CA 2018	Projet BP 2019	Observation des estimations
Fonctionnement	Dépense	002.	Résultat d'exploitation reporté			
		011.	Charges à caractère général	6 408 334,30	6 833 397,00	
		012.	Charges de personnel et frais assimilés	11 147 110,93	10 280 000,00	
		014.	Atténuations de produits	3 914 963,00	2 613 982,00	FNGIR 2 301 000 € nouvelle estimation avec départ des communes + AC 312 982 € uniquement avec SDIS de droit commun et transport piscine
		022.	Dépenses imprévues		3 140,56	Ajustement avec 002 pour montant rond
		023.	Virement à la section d'investissement		260 000,00	Rajout 260 000 € obligatoire pour respecter le petit équilibre (remboursement du K de la dette avec des recettes de fonctionnement)
		042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 558 806,71	985 000,00	Amortissement 2019 écart lié aux écritures de cession au BA Thuit Anger en 2018
		043.	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionne			
		65.	Autres charges de gestion courante	5 909 011,30	5 377 400,00	
		66.	Charges financières	385 326,15	327 200,00	
		67.	Charges exceptionnelles	856 839,59	73 850,00	En moins part rapport à 2018 les régularisations du village d'artisan et autres éléments stipulés dans les SIG
Total Dépense				37 180 391,98	26 753 969,56	



Projet BP 2019 section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

SECTION	SENS	CHAPITRE	CHAPITRE_LIB	CA 2018	Projet BP 2019	Observation des estimations
	Recette	002.	Résultat d'exploitation reporté	1 396 613,94	2 453 273,56	
		013.	Atténuations de charges	431 762,61	400 000,00	
		042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 441 122,29	82 000,00	Neutralisation fond de concours
		70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	4 979 712,76	4 002 250,00	Avec départ des communes
		73.	Impôts et taxes	18 090 411,51	14 061 027,00	Avec départ des communes
		74.	Dotations et participations	4 184 412,82	3 592 200,00	Avec départ des communes
		75.	Autres produits de gestion courante	717 361,30	161 819,00	En moins part rapport a 2018 loyer village artisan Thuit Anger + Loyer RPA
		77.	Produits exceptionnels	8 392 268,31	21 400,00	En moins part rapport a 2018 les régularisations du village d'artisan et autres éléments stipulés dans les SIG
Total Recette				39 633 665,54	24 773 969,56	

Donnée à ajuster en dépenses et recettes pourront être ajuster en fonction d'abritage

Déséquilibre avec résultat antérieur	-	1 980 000,00
Déséquilibre sans résultat antérieur	-	4 433 273,56

Fiscalité estimée 2019	Montant	Hypothèses
TH	3 669 000,00	Départ des communes + 3,5 % d'augmentation des bases
TFB	1 312 000,00	Départ des communes + 3 % d'augmentation des bases
TFNB	293 000,00	
Total fiscalité ménage	5 274 000,00	
CFE	2 052 000,00	
Recette max CFE si même majoration spécial 1,31 % qu'en 2018	135 000,00	Avec départ des communes bases nette 10 360 000

Solde a financer par de la fiscalité ménage avec résultat antérieur	-	1 845 000,00
Solde a financer par de la fiscalité ménage sans résultat antérieur	-	4 298 273,56
% d'augmentation produits fiscaux ménages avec résultat antérieur		34,98%
% d'augmentation produits fiscaux ménages sans résultat antérieur		81,50%

A noter que l'augmentation des 47 % complémentaire peut être décalée mais elle sera probablement reportée sur le budget 2020. De plus, ces augmentations couvrent uniquement les charges de fonctionnement et de remboursement de dette existante et pour le programme 2019, aucun financement pour des investissements courants ou structurant futurs n'est financé (fibre échéance après 2019, gymnase de Bourneville (autres que les frais d'étude 2019...))

Projet BP 2019 section d'investissement :

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

SECTION	SENS	CHAPITRE	CHAPITRE_LIB	CA 2018 + RAR INCLUS	Projet BP 2019 RAR 2018 INCLUS
Investissement	Dépense	001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 235 684,50	245 005,62
		020.	Dépenses imprévues		2 204,88
		040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 441 122,29	82 000,00
		041.	Opérations patrimoniales	1 119 287,52	
		13.	Subventions d'investissement	679 469,00	
		16.	Emprunts et dettes assimilées	5 498 198,13	1 234 200,00
		20.	Immobilisations incorporelles	225 965,68	802 620,44
		204.	Subventions d'équipement versées	251 321,00	1 591 982,00
		21.	Immobilisations corporelles	617 102,41	3 039 910,75
		23.	Immobilisations en cours	2 987 526,99	1 398 153,15
		26.	Participations et créances rattachées à des participations	6 600,00	-
		27.	Autres immobilisations financières	2 858 266,28	50 000,00
	Total Dépense			17 920 543,80	8 446 076,84

SECTION	SENS	CHAPITRE	CHAPITRE_LIB	CA 2018 + RAR INCLUS	Projet BP 2019 RAR 2018 INCLUS
	Recette	021.	Virement de la section d'exploitation (recettes)		260 000,00
		024.	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)		
		040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	8 558 806,71	985 000,00
		041.	Opérations patrimoniales	1 119 287,52	
		10.	Immobilisations corporelles	3 751 621,30	494 000,00
		13.	Subventions d'investissement	1 972 792,19	1 097 076,84
		16.	Emprunts et dettes assimilées	2 509 634,21	5 610 000,00
		21.	Immobilisations corporelles		
		23.	Immobilisations en cours	31 115,62	
	Total Recette			17 943 257,55	8 446 076,84

A noter que dans ce scénario il est nécessaire de recourir à un montant d'emprunt pour un total de 5 610 000 € réparti comme suit :

- 1 000 000 € en RAR pour le gymnase de Bourg Achard
- 4 610 000 € pour le programme d'investissement 2019 constitué notamment de :
 - 1 425 000 € de fibre
 - 2 165 000 € de travaux de voirie
 - 1 020 000 € d'autres dépenses (acquisition bacs poubelles, étude hydraulique, AMO réfection de toiture pour gymnase, étude gymnase Bourneville, ...)

Budget principal : Hypothèse du scénario mode CRC sans recours à la fiscalité (Scénario B)

- Le 2^e scénario et hypothèse de BP 2019 repose sur la logique que pourrait appliquer la CRC à savoir : équilibrer le budget sans recourir à la fiscalité et en utilisant le résultat antérieur pour équilibrer le budget.
- Cependant, cela engendrerait des difficultés concernant :
 - le fonctionnement de la collectivité car toute commande de consommable serait impossible ainsi que toutes les réparations sur les bâtiments, voiries...
 - l'investissement car tout projet non engagé juridiquement ne pourra être lancé



Simulation SIG 2019 : Dépenses (Scénario B)

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

Chapitre	BP 2019 hypothèse	Détails hypothèses 2019
0 11	5 715 785,00	Dépenses uniquement obligatoires légalement sans aucune possibilité de réparation de véhicules, bâtiments et voirie, de lancement de nouvelles études... (sans frais liés au SEJ pour la CCPAVR cependant neutre car les recettes ne sont pas comptabilisées vu la probable refacturation des coûts à l'identique)
0 12	10 280 000,00	
0 14	2 561 210,00	FGNIR à 2 301 000 € estimé par AB et M ROUX + AC 260 210 € prenant en compte l'ensemble des révisions libres des AC sans garantie de leur approbation par les communes
65	5 182 400,00	
66	237 200,00	Emprunt à ce jour + 60 000 € plan investissement 2019
67	68 850,00	
Total dépenses	24 045 445,00	



Simulation SIG 2019 : Recettes (Scénario B)

Chapitre	BP 2019 hypothèse	Détails hypothèse 2019
0 13	400 000,00	
70	4 002 250,00	
73	14 380 140,00	Modification liées au AC prenant en compte l'ensemble des révisions libres des AC sans garantie de leur approbation par les communes
74	3 592 200,00	
75	161 819,00	
77 (hors 775)	21 400,00	
Total des recettes	22 557 809,00	



Simulation SIG 2019 : Epargne brute et nette (Scénario B)

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

	BP 2019 hypothèse	Détails hypothèse 2019
Epargne brute	- 1 487 636,00	
Remboursement du capital de la dette DI 1641	1 034 200,00	
Epargne nette	- 2 521 836,00	

Epargne Brute : la différence entre les recettes de fonctionnement (hors produits de cessions) et les charges de fonctionnement (y compris le remboursement des intérêts de la dette)

Epargne Nette : l'épargne brute de laquelle on déduit les charges liées au remboursement du capital de la dette

Cela signifie que, sur l'exercice 2019, pour supporter les charges de fonctionnement et l'annuité de la dette, la CC Roumois Seine devrait percevoir 2 521 836,00 € de recette annuelle supplémentaire, en dehors d'autofinancement de toutes dépenses d'investissements (logiciel, mobilier, voirie, fibre...).

Ceci s'explique notamment du fait d'utiliser l'excédent antérieur pour l'équilibre du budget



Estimation du résultat 2019 (Scénario B)

- Pour le budget principal, partant de l'hypothèse de la simulation de SIG 2019, l'évolution du résultat net illustré par le « 002 : Résultat antérieur » évoluera de la manière suivante :

	002 : Résultat antérieur	Evolution du 002 entre fin N et N-1
Au 31/12/16	4 852 828,00	
Au 31/12/17	1 396 613,94	-3 456 214,06
Au 31/12/18	2 623 528,44	1 226 914,50
Au 31/12/19	101 692,44	-2 521 836,00

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif suite au rapprochement avec le trésor public.



Projet BP 2019 section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

SECTION	SENS	CHAPITRE	CHAPITRE_LIB	CA 2018	Projet BP 2019	Observation des estimations
Fonctionnement	Dépense	002.	Résultat d'exploitation reporté			
		011.	Charges à caractère général	6 408 334,30	5 715 785,00	Depenses uniquement obligatoires légalement sans aucune possibilité de réparation de véhicules, batiments et voirie, de lancement de nouvelles études...
		012.	Charges de personnel et frais assimilés	11 147 110,93	10 280 000,00	Inchangé par rapport au scénario précédent
		014.	Atténuations de produits	3 914 963,00	2 561 210,00	FGNIR à 2 301 000 € estimé par AB et M ROUX + AC 260 210 € prenant en compte l'ensemble des révisions libres des AC sans garantie de leur approbation par les communes
		022.	Dépenses imprévues		2 637,56	Ajustement avec 002 pour montant rond
		023.	Virement à la section d'investissement		60 000,00	Minoration du virement à l'investissement vu le recours plus faible à l'emprunt qui minore donc la nécessité du petit équilibre
		042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 558 806,71	985 000,00	Inchangé par rapport au scénario précédent
		043.	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionne			
		65.	Autres charges de gestion courante	5 909 011,30	5 182 400,00	Minoration par rapport au 1er scénario liée aux indemnités des élus ainsi qu'a la suppression d'un provision pour risque afin de couvrir les sommes restantes à percevoir par le TP
		66.	Charges financières	385 326,15	237 200,00	Minoration par rapport au 1er scénario liés au recours a l'emprunt moins important
		67.	Charges exceptionnelles	856 839,59	68 850,00	Minoration par rapport au 1er scénario sur les régularisations d'écritures sur exercices antérieures exemple remboursement trop perçus auprès des familles
Total Dépense				37 180 391,98	25 093 082,56	

Roumois Seine

en Normandie

Projet BP 2019 section de fonctionnement : (Scénario B)

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
 Reçu en préfecture le 22/03/2019
 Affiché le
 ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

SECTION	SENS	CHAPITRE	CHAPITRE_LIB	CA 2018	Projet BP 2019	Observation des estimations
	Recette	002.	Résultat d'exploitation reporté	1 396 613,94	2 453 273,56	
		013.	Atténuations de charges	431 762,61	400 000,00	Inchangé par rapport au scénario précédent
		042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 441 122,29	82 000,00	Inchangé par rapport au scénario précédent
		70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	4 979 712,76	4 002 250,00	Inchangé par rapport au scénario précédent
		73.	Impôts et taxes	18 090 411,51	14 380 140,00	Modification liées au AC prenant en compte l'ensemble des révisions libres des AC sans garantie de leur approbation par les communes
		74.	Dotations et participations	4 184 412,82	3 592 200,00	Inchangé par rapport au scénario précédent
		75.	Autres produits de gestion courante	717 361,30	161 819,00	Inchangé par rapport au scénario précédent
		77.	Produits exceptionnels	8 392 268,31	21 400,00	Inchangé par rapport au scénario précédent
	Total Recette			39 633 665,54	25 093 082,56	

Dans ce scénario la section de fonctionnement est équilibrée sans recours à la fiscalité, ce qui n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement des services.

De plus cet équilibre repose sur un montant au 002 d'excédent antérieur de 2 453 273,56 € qui sera probablement ramené à 0 fin 2019. Par conséquent, en 2020, si la volonté est de nouveau de ne pas recourir à la fiscalité, il sera nécessaire d'effectuer 2 453 273,56 € d'économies en fonctionnement en plus de celle exposées ci-dessus pour tendre à l'équilibre.



Projet BP 2019 section d'investissement :

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

SECTION	SENS	CHAPITRE	CHAPITRE_LIB	CA 2018 + RAR INCLUS	Projet BP 2019 RAR 2018 INCLUS
Investissement	Dépense				
		001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 235 684,50	245 005,62
		020.	Dépenses imprévues		16 604,88
		040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 441 122,29	82 000,00
		041.	Opérations patrimoniales	1 119 287,52	
		13.	Subventions d'investissement	679 469,00	
		16.	Emprunts et dettes assimilées	5 498 198,13	1 034 200,00
		20.	Immobilisations incorporelles	225 965,68	370 620,44
		204.	Subventions d'équipement versées	251 321,00	1 591 982,00
		21.	Immobilisations corporelles	617 102,41	431 310,75
		23.	Immobilisations en cours	2 987 526,99	1 046 153,15
		26.	Participations et créances rattachées à des participations	6 600,00	
		27.	Autres immobilisations financières	2 858 266,28	50 000,00
	Total Dépense			17 920 543,80	4 867 876,84

SECTION	SENS	CHAPITRE	CHAPITRE_LIB	CA 2018 + RAR INCLUS	Projet BP 2019 RAR 2018 INCLUS
	Recette				
		021.	Virement de la section d'exploitation (recettes)		60 000,00
		024.	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)		
		040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	8 558 806,71	985 000,00
		041.	Opérations patrimoniales	1 119 287,52	
		10.	Immobilisations corporelles	3 751 621,30	77 000,00
		13.	Subventions d'investissement	1 972 792,19	945 876,84
		16.	Emprunts et dettes assimilées	2 509 634,21	2 800 000,00
		21.	Immobilisations corporelles		
		23.	Immobilisations en cours	31 115,62	
	Total Recette			17 943 257,55	4 867 876,84

A noter que dans ce scénario il est nécessaire de recourir à un montant d'emprunt pour un total de 2 800 000 € réparti comme suit :

- 1 000 000 € en RAR pour le gymnase de Bourg Achard
- 1 800 000 € pour le programme d'investissement 2019 constitué notamment de :
 - 1 425 000 € de fibre
 - 375 000 € d'autres dépenses acquisitions (logiciel et poste informatique, poste de refoulement pour intermarché et réseau d'assainissement pour zone des portes, participation à la ZAC Maison Rouge.)

Fin de document



Annexes :

- SIG 2016 et SIG 2017 (extrait DOB 2017)
- Lissage théorique des taux (extrait DOB 2017)



ANNEXE : SIG 2016 e SIG 2017



Rappel des SIG 2016 : Recettes

Chapitre	Total 2016 4 EPCI + SYDAR	Correction sur CCAC,CCBI et CCQS 2016	Total correction 4 EPCI + SYDAR	Détails correction
0 13	596 782,44		596 782,44	
70	3 138 068,19		3 138 068,19	
73	15 574 984,00	690 440,00	16 265 424,00	Reliquat TEOM CCBI 2016 (312 087 €) CVAE (87 455€) IFER (34 374 €) TASCOM (20 579€) TAFNB (364 €) TFNB (2 383 €) TFB (233 095 €) Autres impôts locaux et assimilés (103 €)
74	7 160 525,20		7 160 525,20	
75	1 840 506,97		1 840 506,97	
77 (hors 775)	28 587,48		28 587,48	
Total des recettes	28 339 454,28	690 440,00	29 029 894,28	



Rappel des SIG 2016 : Epargne brute et nette

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

	Total CA 2016 4 EPCI + SYDAR	Correction sur CCAC, CCBI et CCQS 2016	Total correction 4 EPCI + SYDAR	Détails correction
Epargne brute	879 297,10	- 447 848,95	431 448,15	
Remboursement du Capital de la dette DI 1641	1 468 451,63	214 935,46	1 683 387,09	Echéances non mandatées capital (209 808,33 €) CCBI + 2 échéances 2016 non mandatées non identifiées car emprunt soldé en 2016 (5 127,13)
Epargne nette	- 589 154,53	- 662 784,41	- 1 251 938,94	

Epargne Brute : la différence entre les recettes de fonctionnement (hors produits de cessions) et les charges de fonctionnement (y compris le remboursement des intérêts de la dette)

Epargne Nette : l'épargne brute de laquelle on déduit les charges liées au remboursement du capital de la dette

De plus sur l'ex CC Roumois Nord une reprise exceptionnelle de l'excédent du SPANC a été réalisée pour 250 000 €.

Cela signifie que sur l'exercice 2016, pour supporter les charges de fonctionnement et l'annuité de la dette, l'ensemble des entités aurait dû percevoir 1 501 938,94 € de recette annuelle supplémentaire, en dehors de toutes dépenses d'investissements (logiciel, mobilier, voirie, fibre...).



Rappel des SIG 2016 : Epargne brute et nette

Simulation fiscale permettant de couvrir uniquement les 1 501 938,94 € manquants :

Libellé	Montants
Produits taxe ménage (TH+TFB+TFNB)	7 156 237
Produits CFE	2 241 219
Total Produits 2017	9 397 456
Epargne Nette 2016 -	1 501 938,94
Produit total nécessaire	10 899 394,94
% d'augmentation des taux	15,98%

Taxe	Taux moyen pondéré 2017	Simulation des taux théoriques nécessaires
TH	9,67%	11,22%
TFB	5,26%	6,10%
TFNB	15,36%	17,81%
CFE	19,84%	23,01%

Produit nécessaire en dehors de tout autofinancement d'investissement



Détails des SIG 2016 : des entités

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

	CA CCAC 2016	CA CCBI 2016	CA CCQS 2016	CA CCRN 2016	CA SYDAR 2016	Total CA 2016 4 EPCI + SYDAR	Correction sur CCAC,CCBI et CCQS 2016	Total correction 4 EPCI + SYDAR
Epargne brute	367 587,18	- 62 428,03	- 23 329,96	568 642,07	28 825,84	879 297,10	- 447 848,95	431 448,15
Remb du K de la dette DI 1641	786 417,45	443 511,04	20 408,81	218 114,33		1 468 451,63	214 935,46	1 683 387,09
Epargne nette	- 418 830,27	- 505 939,07	- 43 738,77	350 527,74	28 825,84	- 589 154,53	- 662 784,41	- 1 251 938,94
				Attention avec reversement partiel excédent SPANC de 250 000 € sans ce dernier épargne nette de 100 527,74 €				

Epargne Brute : la différence entre les recettes de fonctionnement (hors produits de cessions) et les charges de fonctionnement (y compris le remboursement des intérêts de la dette)

Epargne Nette : l'épargne brute de laquelle on déduit les charges liées au remboursement du capital de la dette

Simulation des taux 2016 nécessaires à l'équilibre annuel des 3 ex EPCI en épargne nette négative

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

	CA CCAC 2016	CA CCBI 2016	CA CCQS 2016	Total CCAC CCBI CCQS 2016
Epargne brute	367 587,18	- 62 428,03	- 23 329,96	281 829,19
Remb du K de la dette DI 1641	786 417,45	443 511,04	20 408,81	1 250 337,30
Epargne nette	- 418 830,27	- 505 939,07	- 43 738,77	- 968 508,11
Part liée à la Correction	- 97 743,00	- 554 588,31	- 10 453,10	- 662 784,41
Epargne nette corrigée	- 516 573,27	- 1 060 527,38	- 54 191,87	- 1 631 292,52

Les taux nécessaires pour l'équilibre annuel sans investissement auraient pu être les suivants :

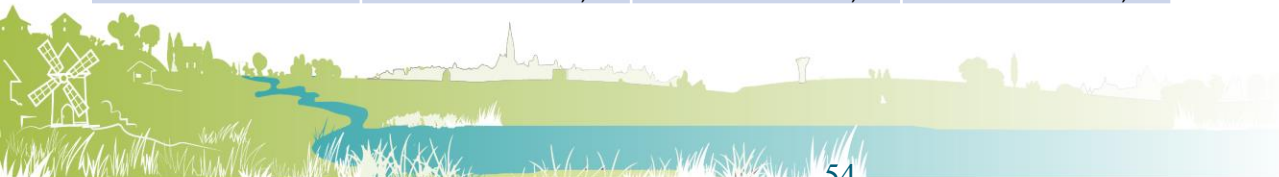
CCAC	Taux 2016 appliqué	Taux nécessaire à l'équilibre annuel
TH	10,24%	12,24%
TFB	8,02%	9,59%
TFNB	18,26%	21,83%
CFE	18,69%	22,35%

	Montant état 1259 2016		
Produits 2016	CCAC	CCBI	CCQS
TH	1 615 872	1 251 826	739 807
TFB	736 236	354 611	537 632
TFNB	134 229	82 211	248 803
CFE	154 286	416 064	272 325
Produits fiscaux 2016	2 640 623	2 104 712	1 798 567
Epargne nette négative corrigée	516 573,27	1 060 527,38	54 191,87
Produit nécessaire pour atteindre l'équilibre annuel	3 157 196,27	3 165 239,38	1 852 758,87
% d'augmentation nécessaire à l'équilibre annuel sans investissement	19,56%	50,39%	3,01%

CCBI	Taux 2016 appliqué	Taux nécessaire à l'équilibre annuel
TH	9,49%	14,27%
TFB	4,11%	6,18%
TFNB	11,45%	17,22%
CFE	19,20%	28,87%

CCQS	Taux 2016 appliqué	Taux nécessaire à l'équilibre annuel
TH	12,52%	12,90%
TFB	14,98%	15,43%
TFNB	31,19%	32,13%
CFE	12,19%	12,56%

Avec les taux recalculés, les taux moyens pondérés 2017 pour la CC Roumois Seine auraient été fortement majorés.



SIG 2017 : Dépenses

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

Chapitre	Total CA 2017 CCRS	Correction sur CCAC,CCBI et CCQS 2016	Total CA 2017 CCRS corrigé	Détails correction
0 11	7 599 419,65	- 480 763,54	7 118 656,11	<i>idem 2016</i>
0 12	11 334 367,39	- 138 656,46	11 195 710,93	<i>idem 2016</i>
0 14	4 258 706,00	- 176 099,00	4 082 607,00	<i>idem 2016</i>
65	5 280 375,04	- 108 196,10	5 172 178,94	<i>idem 2016</i>
66	454 562,24	- 90 812,52	363 749,72	<i>idem 2016 sauf ICNE</i>
67	57 750,22		57 750,22	
Total dépenses	28 985 180,54	- 994 527,62	27 990 652,92	

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif suite au rapprochement avec le trésor public.



SIG 2017 : Recettes

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

Chapitre	Total CA 2017 CCRS	Correction sur CCAC,CCBI et CCQS 2016 et CCRS 2017	Total CA 2017 CCRS corrigé	Détails correction
0 13	404 302,67		404 302,67	
70	5 395 648,65		5 395 648,65	
73	18 324 999,00	- 690 440,00	17 634 559,00	idem 2016
74	4 413 715,99		4 413 715,99	
75	747 166,13		747 166,13	
77 (hors 775)	271 387,75	- 247 763,43	23 624,32	Régularisation du rattachement des charges 2016 passée de manière non conforme pour 247 763,43 €
Total des recettes	29 557 220,19	- 938 203,43	28 619 016,76	

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif suite au rapprochement avec le trésor public.



SIG 2017 : Epargne brute et nette

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

Les données pourront varier entre le DOB et le Compte Administratif suite au rapprochement avec le trésor public.

	Total CA 2017 CCRS	Correction sur CCAC, CCBI et CCQS 2016 et CCRS 2017	Total CA 2017 CCRS corrigé	Détails correction
Epargne brute	572 039,65	56 324,19	628 363,84	
Remboursement du capital de la dette DI 1641	1 564 925,87	- 214 935,46	1 349 990,41	<i>idem 2016</i>
Epargne nette	- 992 886,22	271 259,65	- 721 626,57	

Epargne Brute : la différence entre les recettes de fonctionnement (hors produits de cessions) et les charges de fonctionnement (y compris le remboursement des intérêts de la dette)

Epargne Nette : l'épargne brute de laquelle on déduit les charges liées au remboursement du capital de la dette

Même si l'épargne nette reste déficitaire, il est à noter une amélioration de l'épargne brute corrigée passant de 431 448,15 € fin 2016 à 628 363,84 € fin 2017, ainsi que de l'épargne nette corrigée passant de – 1 501 938,94 € fin 2016 à – 721 626,57 € fin 2017.

Cela signifie que, sur l'exercice 2017, pour supporter les charges de fonctionnement et l'annuité de la dette, la CC Roumois Seine aurait dû percevoir 721 626,57 € de recette annuelle supplémentaire, en dehors de toutes dépenses d'investissements (logiciel, mobilier, voirie, fibre...).



SIG 2017 : Epargne brute et nette

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

Simulation fiscale permettant de couvrir uniquement les 721 626,57 € manquants :

Libellé	Montants
Produits taxe ménage (TH+TFB+TFNB)	7 156 237
Produits CFE	2 241 219
Total Produits 2017	9 397 456
Epargne Nette 2017 -	721 626,57
Produit total nécessaire	10 119 082,57
% d'augmentation des taux	7,68%

Taxe	Taux moyen pondéré 2017	Simulation des taux théoriques nécessaires
TH	9,67%	10,41%
TFB	5,26%	5,66%
TFNB	15,36%	16,54%
CFE	19,84%	21,36%

Produit nécessaire en dehors de tout autofinancement d'investissement



ANNEXE : Le lissage théorique des taux



Le lissage théorique des taux des taxes foncières

Envoyé en préfecture le 22/03/2019
Reçu en préfecture le 22/03/2019
Affiché le
ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

Taux Théorique										
	Ecart Taux TFB entre 2016 et taux retenu pour 2017	Coefficient d'ajustement annuel retenu par la DDFIP	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024*
Amfreville la Campagne	-2,76%	-0,3475%	7,6725%	7,3250%	6,9775%	6,6300%	6,2825%	5,9350%	5,5875%	5,26%
Bourgtheroul de Infreville	1,15%	0,1413%	4,2513%	4,3926%	4,5339%	4,6752%	4,8165%	4,9578%	5,0991%	5,26%
Roumois Nord	4,65%	0,5793%	1,1853%	1,7646%	2,3439%	2,9232%	3,5025%	4,0818%	4,6611%	5,26%
Quillebeuf sur Seine	-9,72%	-1,2175%	13,7625%	12,5450%	11,3275%	10,1100%	8,8925%	7,6750%	6,4575%	5,26%
Taux Théorique										
	Ecart Taux TFNB entre 2016 et taux retenu pour 2017	Coefficient d'ajustement annuel retenu par la DDFIP	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024*
Amfreville la Campagne	-2,90%	-0,3688%	17,8912%	17,5224%	17,1536%	16,7848%	16,4160%	16,0472%	15,6784%	15,36%
Bourgtheroul de Infreville	3,91%	0,4825%	11,9325%	12,4150%	12,8975%	13,3800%	13,8625%	14,3450%	14,8275%	15,36%
Roumois Nord	12,48%	1,5538%	4,4338%	5,9876%	7,5414%	9,0952%	10,6490%	12,2028%	13,7566%	15,36%
Quillebeuf sur Seine	-15,83%	-1,9850%	29,2050%	27,2200%	25,2350%	23,2500%	21,2650%	19,2800%	17,2950%	15,36%

*rattrapage arrondi en 2024



Le lissage théorique des taux de la taxe d'habitation

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

	Ecart Taux TH entre 2016 et taux retenu pour 2017	Coefficient d'ajustement annuel retenu par la DDFIP	Taux Théorique							
			2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024*
Amfreville la Campagne	-0,57%	-0,0763%	10,1637%	10,0874%	10,0111%	9,9348%	9,8585%	9,7822%	9,7059%	9,67 ⁰ %
Bourgtheroulde Infreville	0,18%	0,0175%	9,5075%	9,5250%	9,5425%	9,5600%	9,5775%	9,5950%	9,6125%	9,67%
Roumois Nord	2,36%	0,2900%	7,6000%	7,8900%	8,1800%	8,4700%	8,7600%	9,0500%	9,3400%	9,67%
Ex CC de Quillebeuf-sur- Seine										
Aizier	-5,17%	-0,6513%	14,1887%	13,5374%	12,8861%	12,2348%	11,5835%	10,9322%	10,2809%	9,67%
Bouquelon	-5,15%	-0,6488%	14,1712%	13,5224%	12,8736%	12,2248%	11,5760%	10,9272%	10,2784%	9,67%
Bourneville-Sainte- Croix	-2,85%	-0,3613%	12,1587%	11,7974%	11,4361%	11,0748%	10,7135%	10,3522%	9,9909%	9,67%
Le Marais-Vernier	-5,08%	-0,6400%	14,1100%	13,4700%	12,8300%	12,1900%	11,5500%	10,9100%	10,2700%	9,67%
Quillebeuf-sur-Seine	-5,22%	-0,6575%	14,2325%	13,5750%	12,9175%	12,2600%	11,6025%	10,9450%	10,2875%	9,67%
Saint-Aubin-sur- Quillebeuf	-5,08%	-0,6400%	14,1100%	13,4700%	12,8300%	12,1900%	11,5500%	10,9100%	10,2700%	9,67%
Saint-Ouen-des- Champs	-5,08%	-0,6400%	14,1100%	13,4700%	12,8300%	12,1900%	11,5500%	10,9100%	10,2700%	9,67%
Saint-Samson-de-la- Roque	-5,13%	-0,6463%	14,1537%	13,5074%	12,8611%	12,2148%	11,5685%	10,9222%	10,2759%	9,67%
Saint-Thurien	-5,09%	-0,6413%	14,1187%	13,4774%	12,8361%	12,1948%	11,5535%	10,9122%	10,2709%	9,67%
Sainte-Opportune-la- Mare	-5,10%	-0,6425%	14,1275%	13,4850%	12,8425%	12,2000%	11,5575%	10,9150%	10,2725%	9,67%
Tocqueville	-5,19%	-0,6538%	14,2062%	13,5524%	12,8986%	12,2448%	11,5910%	10,9372%	10,2834%	9,67%
Trouville-la-Haule	-5,12%	-0,6450%	14,1450%	13,5000%	12,8550%	12,2100%	11,5650%	10,9200%	10,2750%	9,67%
Vieux-Port	-5,17%	-0,6513%	14,1887%	13,5374%	12,8861%	12,2348%	11,5835%	10,9322%	10,2809%	9,67%

*rattrapage arrondi en 2024



Ajustement apporté aux taux théoriques

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

- Un écart est constaté entre le taux théorique et le taux réellement appliqué sur les feuilles d'impôt.
- Un ajustement a dû être apporté aux taux théoriques par la DDFIP du fait que le produit fiscal attendu est lié aux bases générales de la CC Roumois Seine alors que le lissage s'effectue sur les taux des Ex EPCI n'ayant pas les mêmes valeurs de bases.

TFB	Taux Théorique 2017	Taux Appliqué 2017	Ecart
Amfreville la Campagne	7,67%	7,86%	0,19%
Bourgtheroulde Infreville	4,25%	4,44%	0,19%
Roumois Nord	1,19%	1,38%	0,19%
Quillebeuf sur Seine	13,76%	13,95%	0,19%
TFNB	Taux Théorique 2017	Taux Appliqué 2017	Ecart
Amfreville la Campagne	17,89%	17,93%	0,04%
Bourgtheroulde Infreville	11,93%	11,97%	0,04%
Roumois Nord	4,43%	4,47%	0,04%
Quillebeuf sur Seine	29,21%	29,24%	0,03%



Ajustement apporté aux taux théoriques

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le

ID : 027-200066405-20190307-D_23_2019-DE

TH	Taux Théorique 2017	Taux Appliqué 2017	Ecart
Amfreville la Campagne	10,16%	10,21%	0,05%
Bourgtheroulde Infreville	9,51%	9,55%	0,04%
Roumois Nord	7,60%	7,65%	0,05%
Ex CC de Quillebeuf-sur-Seine			
Aizier	14,19%	14,23%	0,04%
Bouquelon	14,17%	14,22%	0,05%
Bourneville-Sainte-Croix	12,16%	12,20%	0,04%
Le Marais-Vernier	14,11%	14,16%	0,05%
Quillebeuf-sur-Seine	14,23%	14,28%	0,05%
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf	14,11%	14,16%	0,05%
Saint-Ouen-des-Champs	14,11%	14,16%	0,05%
Saint-Samson-de-la-Roque	14,15%	14,20%	0,05%
Saint-Thurien	14,12%	14,16%	0,04%
Sainte-Opportune-la-Mare	14,13%	14,17%	0,04%
Tocqueville	14,21%	14,25%	0,04%
Trouville-la-Haule	14,15%	14,19%	0,05%
Vieux-Port	14,19%	14,23%	0,04%

- A souligner que le correctif est identique selon les ex secteur que ce soit pour la TFB, TFNB ou la TH

